

CONTRAT DE RESERVATION 2017

ENTRE LE SOUSSIGNE ET LE CAMPING LE ROUGE GORGE – ROUTE DE LA VERRIE - 85290 ST LAURENT SUR SEVRE
TEL : 02.51.67.86.39, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Mme, Melle, Mr : Prénom :
Adresse : Code postal : Ville
☎ : Mobile (conseillé) : @Mail :

Confirme la réservation d'un emplacement nu pour (6 personnes maximum par emplacement) :

Tente Caravane longueur Camping-car (double essieu non accepté)

Soleil Ombragé Demande particulière

Branchement électrique : OUI 8 amp. 13 amp. NON

Chien (vaccinations à jour) : OUI Race : NON

Date d'arrivée : / / 2017 Date de départ : / / 2017 (date d'arrivée et de départ au choix)
(à partir de 14 heures) (avant 12 heures)

Véhicule supplémentaire (au-delà d'un véhicule compris sur l'emplacement) (3€/nuit)

Je souhaite souscrire l'assurance annulation : OUI NON

15,00 TTC par séjour (jusqu'à 30 jours)

Nombre de personnes **Notez** ci-dessous toutes les personnes concernées par la réservation :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

PAIEMENT : JE VERSE LE MONTANT DE L'ACOMPTE_:

	Cout total du séjour	= €
	Acompte 30% du séjour (minimum 37 €)€
07.00€ en Juillet et Aout	+ Frais de réservation€
15.00€ par séjour (jusqu'à 30 jours)	+ Assurance annulation (facultatif)€
	Total de l'acompte	=€

Règlement par Chèque Chèques vacances Mandat cash Carte bancaire (possibilité de réserver via Internet)

Nota : veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de « camping le rouge gorge"

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location, d'assurance annulation, des tarifs et des frais en vigueur (jointes en annexe) les accepte et s'engage à les respecter.

Fait à : Le :/...../2017 Signature (précédée de la mention "Bon pour accord")

Nous vous confirmerons votre réservation à réception du présent contrat accompagné de l'acompte correspondant, et vous adresserons en retour un bon de confirmation à présenter à votre arrivée au camping.

Conditions générales de réservation

▶ Conditions particulières aux Emplacement nus :

Un emplacement vous sera attribué selon vos souhaits sous réserve des disponibilités du planning. Nos tarifs incluent l'eau, la redevance camping et l'accès à la piscine. Il y a lieu d'ajouter la taxe de séjour selon le nombre de personnes.

Le séjour est décompté à la nuitée, l'emplacement doit être libéré avant 12 heures. Un départ après 12 heures donnera lieu au paiement d'une nuitée supplémentaire. En cas de départ anticipé, toutes les journées réservées seront facturées.

Les Taxes de séjour seront réglées sur place (0.50 cts par personne et par jour à partir de 18 ans) du 01 Avril au 01 Octobre inclus.

▶ Réservation :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord signifié par une confirmation de réservation et après réception d'un acompte équivalent à 30% du montant total du séjour augmenté des frais de réservation (avec un minimum de 37.00€).

L'intégralité du solde du séjour sera réglée **la veille de votre départ.**

▶ Les services et loisirs :

La réception vous accueille en hors saison tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

En saison tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 sauf le samedi 20h00.

Snack bar ouvert en juillet et aout uniquement (pas de services snack le midi à l'exception de ventes de frites).

La piscine : Ouverture de 10h30 à 20h00 du 08 Avril au 17 Sept. : avant de pénétrer dans le bassin, les baigneurs doivent obligatoirement passer sous la douche et dans le pédiluve. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté (intempérie, qualité des eaux, etc....) la piscine devait être fermée, cela ne pourra donner lieu à remboursement.

▶ Sécurité :

Les feux ouverts (bois, charbon) sont strictement interdits sur le camping, Barbecues collectifs à votre disposition.

▶ Assurance annulation et interruption de séjour (recommandée)

15€ par séjour : Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti, Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé.

Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour.

▶ Annulation :

En cas d'annulation, il vous sera retenu à titre d'indemnité de rupture de contrat

- Si vous annulez plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte vous sera restitué (- les frais de dossier)
- Si vous annulez moins de 30 jours avant votre arrivée, il vous sera retenu le montant total du séjour.

Toute annulation doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R, la date de la poste faisant foi.

▶ Arrivée tardive, départ anticipé :

En cas d'arrivée retardée, le campeur doit obligatoirement en informer le camping le plus tôt possible, aucun remboursement ni aucune indemnité ne peut être consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Votre emplacement sera conservé à votre disposition jusqu'à midi le lendemain de la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, et sans nouvelles de votre part, le camping pourra en disposer de plein droit. Pensez à téléphoner.

▶ Circulation et stationnement des véhicules :

La vitesse de circulation des véhicules est **limitée à 20 Km /h**

La barrière d'accès du camping est ouverte 08H00 à 23h00 (22h30 en hors saison), un parking de nuit (parking visiteur) vous est réservé à l'entrée du camping. Dans tous les cas, ne peuvent circuler dans le camping que les véhicules appartenant aux campeurs qui y séjournent.